



*Commission des affaires étrangères
Le Président*

28.2.2022

M. Johan Van Overtveldt
Président
Commission des budgets

Objet: Avis sur les orientations générales pour la préparation du budget 2023, section III (2021/2226(BUI))

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la procédure en objet, la commission des affaires étrangères a été chargée de soumettre un avis à votre commission. Au cours de sa réunion du 25 janvier 2022, elle a décidé de transmettre cet avis sous forme de lettre. La commission AFET a examiné la question et adopté l'avis lors de sa réunion du 28 février 2022¹.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

David McAllister

¹ Étaient présents au moment du vote final: David McAllister (président), Urmas Paet (vice-président), Sergei Stanishev (vice-président), Željana Zovko (vice-présidente), Michael Gahler (rapporteur pour avis), Alviina Alametsä, Alexander Alexandrov Yordanov, François Alfonsi, Petras Auštrevičius, Traian Băsescu, Anna Bonfrisco, Reinhard Bütikofer, Traian Băsescu, Fabio Massimo Castaldo, Susanna Ceccardi, Włodzimierz Cimoszewicz, Özlem Demirel, Tanja Fajon, Anna Fotyga, Giorgos Georgiou, Sunčana Glavak, Raphaël Glucksmann, Klemen Grošelj, Bernard Guetta, Evin Incir, Sandra Kalniete, Peter Kofod, Stelios Kouloglou, Andrey Kovatchev, Andrius Kubilius, Ilhan Kyuchyuk, Dietmar Köster, Hélène Laporte, David Lega, Miriam Lexmann, Nathalie Loiseau, Karsten Lucke, Leopoldo López Gil, Antonio López-Istúriz White, Claudiu Manda, Lukas Mandl, Thierry Mariani, Pedro Marques, Vangelis Meimarakis, Francisco José Millán Mon, Javier Nart, Gheorghe-Vlad Nistor, Demetris Papadakis, Tonino Picula, Manu Pineda, Giuliano Pisapia, Thijs Reuten, María Soraya Rodríguez Ramos, Bert-Jan Ruissen, Nacho Sánchez Amor, Jacek Saryusz-Wolski, Isabel Santos, Andreas Schieder, Radosław Sikorski, Jordi Solé, Tineke Strik, Dominik Tarczyński, Dragoș Tudorache, Hilde Vautmans, Viola Von Cramon-Taubadel, Thomas Waitz, Charlie Weimers, Isabel Wiseler-Lima, Salima Yenbou et Bernhard Zimniok.

SUGGESTIONS

1. demande, dans le domaine de l'action extérieure et de la défense, un budget 2023 ambitieux qui permettra à l'Union d'être à la hauteur des enjeux et des menaces extérieurs toujours plus importants;
2. appelle de ses vœux le renforcement de la réaction mondiale de l'Union face à la crise de la COVID-19; se félicite du rôle de premier plan joué par l'Union dans les entreprises internationales de vaccination et réclame un accès équitable aux vaccins pour les pays les plus fragiles;
3. rappelle l'importance stratégique de la politique d'élargissement dans les Balkans occidentaux; met en avant la contribution essentielle de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP III) et de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI) à la promotion de la démocratie, de l'état de droit, des droits de l'homme, des réformes politiques et économiques, de la consolidation de la paix, de la réconciliation, de la médiation et du développement durable; demande, à cet égard, un financement adéquat pour les Balkans occidentaux, ainsi que pour la société civile turque et les pays du voisinage oriental et méridional au titre de la rubrique 6;
4. rappelle que l'IAP III prévoit une conditionnalité forte et que le financement doit être modulé, voire suspendu, en cas de régression majeure ou d'absence persistante de progrès dans le domaine des «fondamentaux», notamment en ce qui concerne l'état de droit et les droits fondamentaux;
5. estime que la structure budgétaire du voisinage européen dans le cadre financier pluriannuel 2021-2027 est trop simplifiée, étant donné qu'elle ne comprend que deux lignes: l'une pour le voisinage méridional et l'autre pour le Partenariat oriental; déplore qu'une structure si simplifiée ne permette pas à l'autorité budgétaire d'exercer correctement sa mission de prise de décision et de contrôle dans le cadre de la procédure budgétaire annuelle; estime que les besoins financiers de chacune des deux zones géographiques devraient être couverts par au moins trois lignes budgétaires, axées respectivement sur les questions de politique, de développement et de sécurité;
6. souligne que la protection et la promotion de la démocratie et des droits de l'homme au niveau mondial forment un objectif essentiel de la politique étrangère de l'Union; réclame par conséquent une hausse du budget des missions d'observation électorale, compte tenu de leur rôle dans la consolidation des institutions démocratiques et la stabilisation des pays fragiles, ainsi que des crédits consacrés à la défense des droits de l'homme et au soutien des organisations de la société civile, notamment celles qui œuvrent à l'autonomisation des femmes;
7. demande un financement accru et prévisible de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) en 2023, afin de préserver une fourniture constante et ininterrompue de services vitaux à des millions de réfugiés palestiniens et de souligner le rôle essentiel que joue l'Office dans la stabilisation de cette région en cette période d'incertitude politique;

8. se félicite que l'Union soit prête à relever les défis mondiaux les plus pressants en investissant dans le développement durable des infrastructures mondiales, notamment dans les technologies vertes et la connectivité numérique grâce à sa stratégie «Global Gateway»; engage la Commission à œuvrer à une gouvernance efficace de la stratégie «Global Gateway» de l'Union, dans le but d'améliorer la coordination interne, la coopération avec le secteur privé et la coordination avec l'équipe d'Europe, ainsi qu'avec le Parlement européen; invite la Commission à associer dûment le Parlement aux décisions relatives aux programmes d'investissement de la stratégie «Global Gateway» et à le tenir régulièrement informé des évolutions de la situation, et notamment des incidences budgétaires au fur et à mesure qu'elles se produisent;
9. souligne qu'il est urgent de renforcer et d'accélérer la contribution financière de l'Union à l'action mondiale contre la crise climatique et la perte de biodiversité, compte tenu des conséquences désastreuses du changement climatique en cours;
10. souligne qu'il faut accroître les financements en vue d'intégrer et de rationaliser la lutte contre les ingérences malveillantes et la désinformation et mettre en place un cadre institutionnel efficace au sein de l'Union, par exemple aux fins de la mise en œuvre des structures recensées dans le rapport récemment adopté de la commission INGE, notamment une équipe spécifique StratCom Far East du SEAE, une task-force de la Commission et un centre européen de lutte contre les menaces d'ingérence et de l'intégrité de l'information;
11. demande que la dimension de genre soit intégrée dans le budget 2023 et insiste sur la nécessité de disposer d'indicateurs appropriés et mesurables et d'une méthode spécifique, ainsi que de mener un suivi régulier, afin d'analyser l'incidence du budget de l'Union sur l'égalité entre les hommes et les femmes et d'intégrer effectivement une perspective de genre dans le processus budgétaire lié à l'action extérieure de l'Union; insiste sur la nécessité de disposer de ressources suffisantes pour financer la mise en œuvre du troisième plan d'action de l'Union européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes;
12. insiste sur la nécessité de garantir la cohérence, la responsabilité et l'efficacité du financement de l'action extérieure de l'Union; demande que soient renforcés la transparence et le contrôle démocratique du financement des instruments de financement extérieur par le pilotage stratégique du Parlement et un dialogue géopolitique renforcé entre le Parlement et la Commission;
13. souligne qu'il importe de mobiliser des ressources financières adéquates, par l'intermédiaire des États membres et du Fonds européen de la défense, aux fins d'une politique de sécurité et de défense commune (PSDC) forte de l'Union, notamment sous la forme de missions civiles de la PSDC ambitieuses et efficaces, mais aussi d'opérations militaires de la PSDC, ainsi que du renforcement de la sécurité et de l'autonomie stratégique de l'Union; estime que des efforts en ce sens permettraient d'accroître la capacité de l'Union à contribuer à la stabilité, la sécurité et la paix internationales, notamment en ce qui concerne la promotion et le respect du droit international, en étroite coopération avec les Nations unies, l'OTAN, l'OSCE et les pays alliés ou, si besoin est, seule.